

Jean Tschumi
architecte SIA, FAS

L'immeuble administratif Nestlé, en cours d'achèvement, est situé dans un parc au bord du lac Léman.

La hauteur du bâtiment ayant été limitée par les règlements d'urbanisme, l'immeuble a dû se développer largement dans le terrain. Le parti en « Y » dissymétrique a été finalement retenu pour des raisons fonctionnelles, orientation très favorable pour tous les bureaux et sans aucun vis-à-vis.

Les sous-sols, qui comprennent un grand garage à voitures, des services généraux, ainsi que le rez-de-chaussée, sont construits en béton armé. Le grand hall de réception sur piliers polygonaux a été traité « en transparence » pour permettre la vision du lac sous le bâtiment, depuis la grande route au Nord.

La structure des étages supérieurs est en acier, les planchers en tôle ondulée soudée avec dalle mince en béton à treillis. Les points porteurs ont été placés à l'intérieur du bâtiment pour permettre l'accrochage judicieux de la façade préfabriquée.

Les pignons en bout des ailes comprennent chacun un grand voile de contreventement en béton armé, accusant ainsi le parti architectural.

Le module adopté est de 1,90 m. de largeur pour les fenêtres et de 7,60 m. pour les points porteurs de la structure. Dans l'aile principale, une zone centrale a permis de disposer les groupes ascenseurs-escaliers, vestiaires, toilettes et locaux d'archives spéciales. Au centre est placé un double escalier hélicoïdal.

Toute l'étude a été faite pour permettre de disposer en tout temps, dans les 5 étages de bureaux, une cloison amovible à chaque meneau de fenêtre et dans les meilleures conditions d'isolation phonique des éléments annexes. Les volumes de rangement ont été réalisés à l'arrière de tous les bureaux.

Le dernier étage comprend le restaurant, les hall, fumoir, cafetería, salle de conférences.

En raison des grandes surfaces vitrées, une attention particulière a été apportée au confort intérieur. L'immeuble est totalement climatisé selon les derniers perfectionnements d'un système à grande vitesse, avec thermostat individuel dans chaque pièce.

L'arrivée de l'air se fait sous les fenêtres, la reprise en arrière dans la zone près du couloir intérieur.

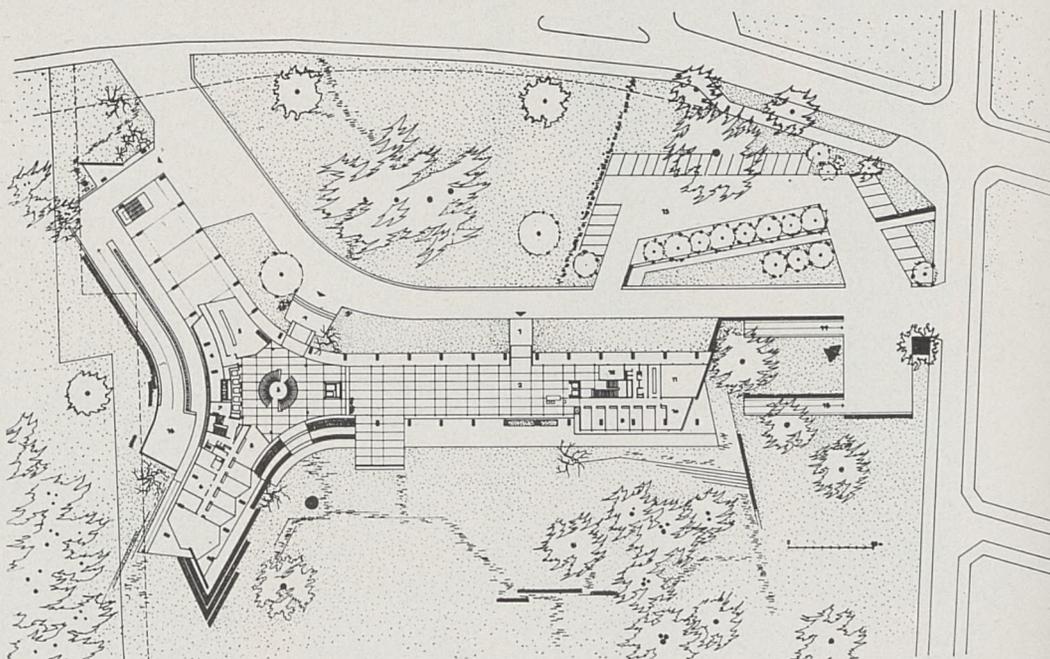
Les fenêtres, en principe, sont fermées. Elles peuvent toutefois s'ouvrir par pivotement vertical. Elles comprennent une glace athermique côté extérieur, une double glace isolante côté intérieur ; le store étant incorporé entre ces éléments.

Pour diminuer les effets de l'ensoleillement des façades, — les allèges de fenêtres n'ayant que 30 cm de hauteur —, l'étude des pare-soleil a été très poussée. A l'ouest, à chaque meneau, ont été fixées des lames verticales ; du côté lac, les lames verticales supportent des pare-soleil horizontaux, de forte saillie.

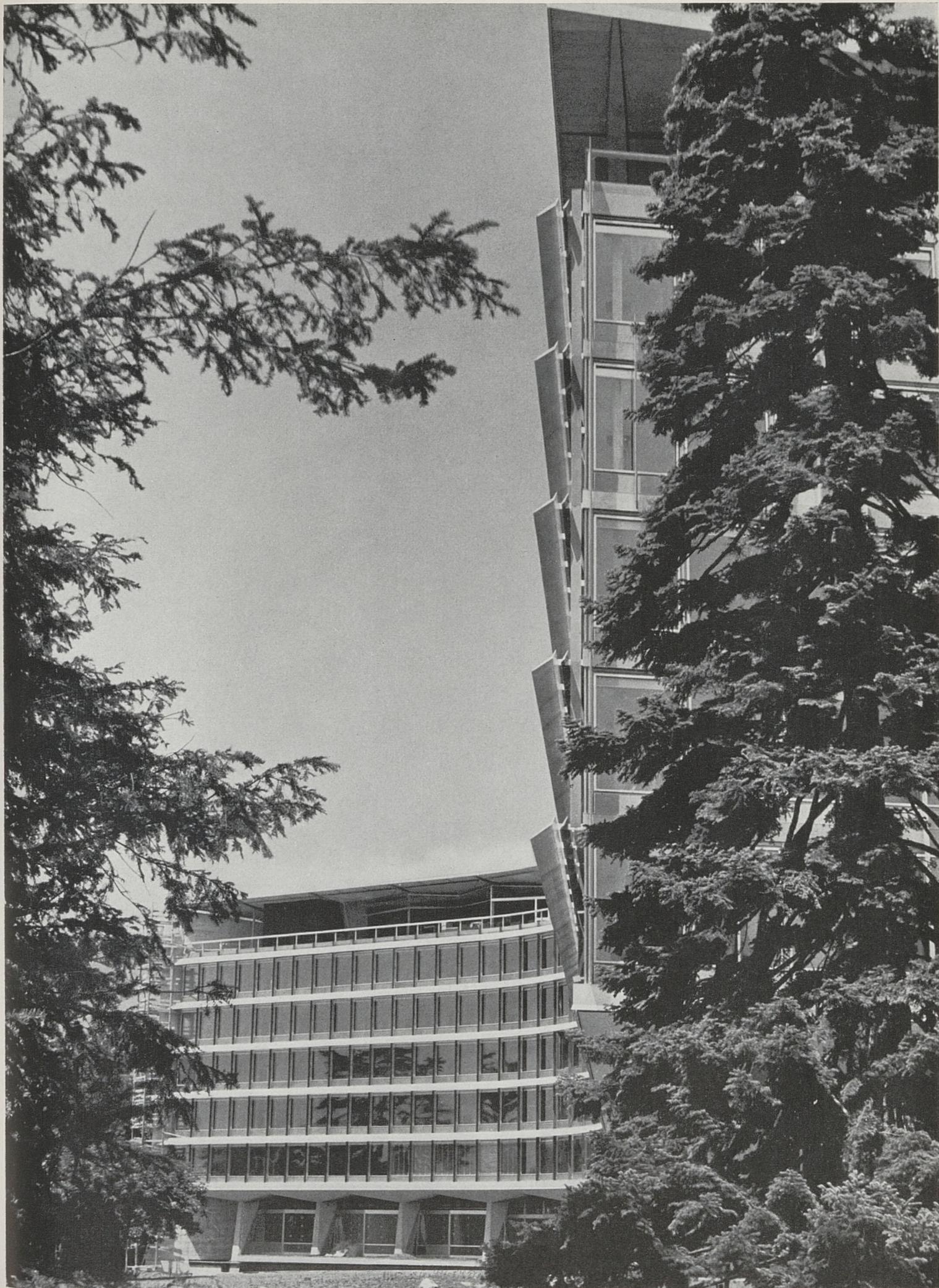
Tous les éléments de fenêtres et pare-soleil sont en alliage d'aluminium. La recherche de la matière a été poussée pour permettre une expression architecturale sans adjonction de couleur.

Le béton du rez-de-chaussée est brut de décoffrage, avec ponçage immédiat. Au-dessus, les façades sont d'une part en alliage d'aluminium-extrudal, anticorrosion, qui par oxydation naturelle est blanc et, d'autre part, en alliage d'aluminium avec adjonction de silicium, que l'A.I.A.G. a mis au point pour l'immeuble Nestlé, qui par l'oxydation naturelle devient gris.

Tout l'effet architectural des colorations de ces grandes façades a été joué dans l'opposition de ces divers matériaux.



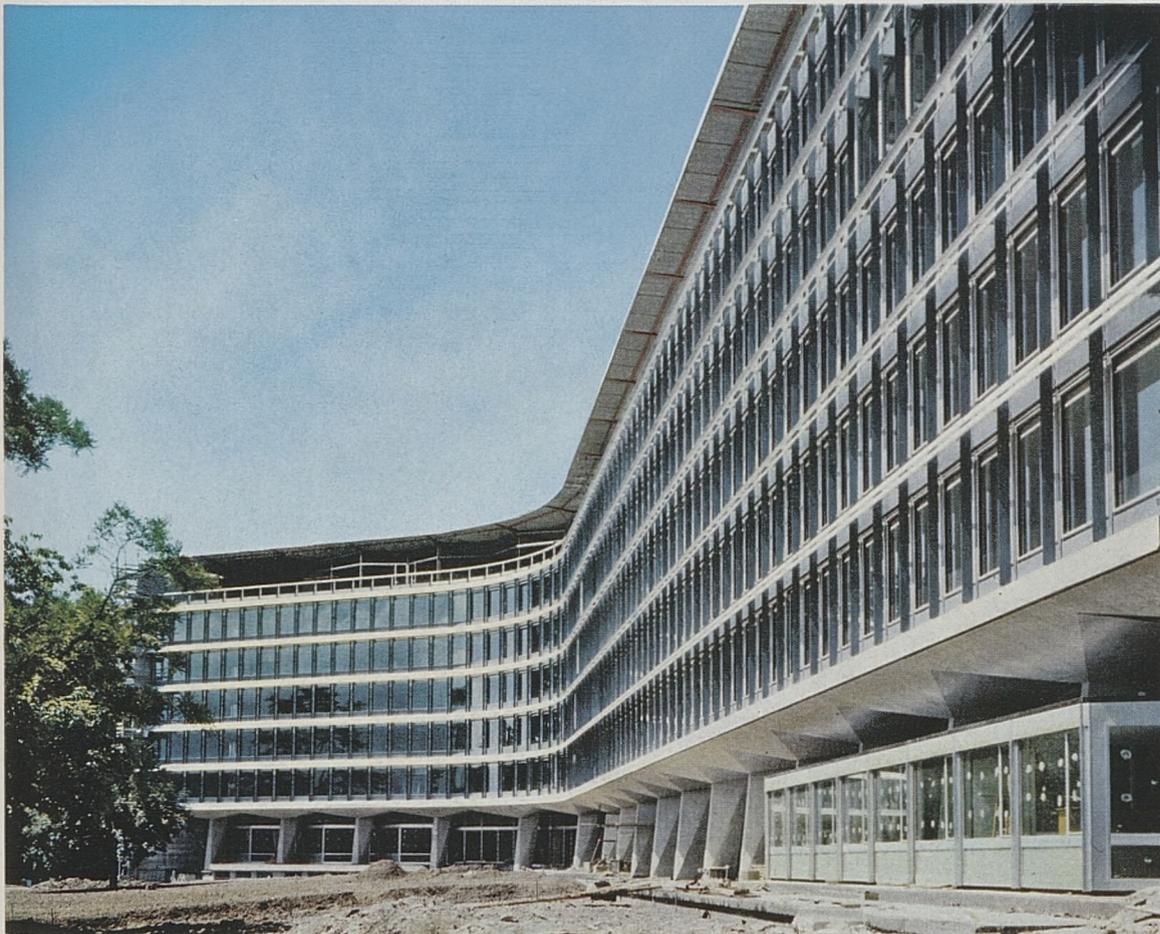
1. Détail façade Nord
2. Plan du rez-de-chaussée
3. Façade Sud



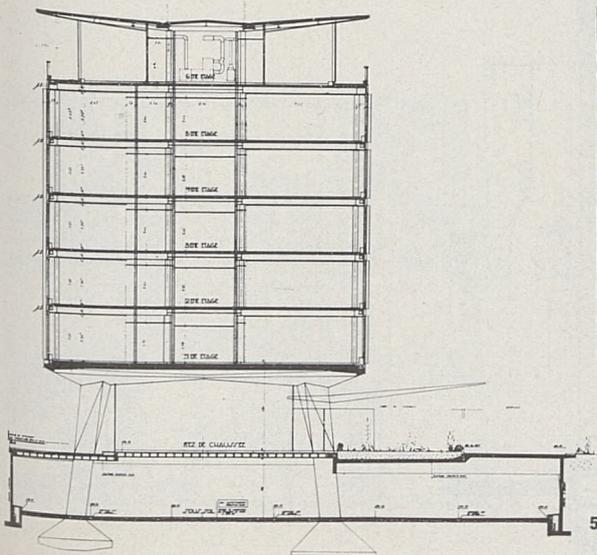




2

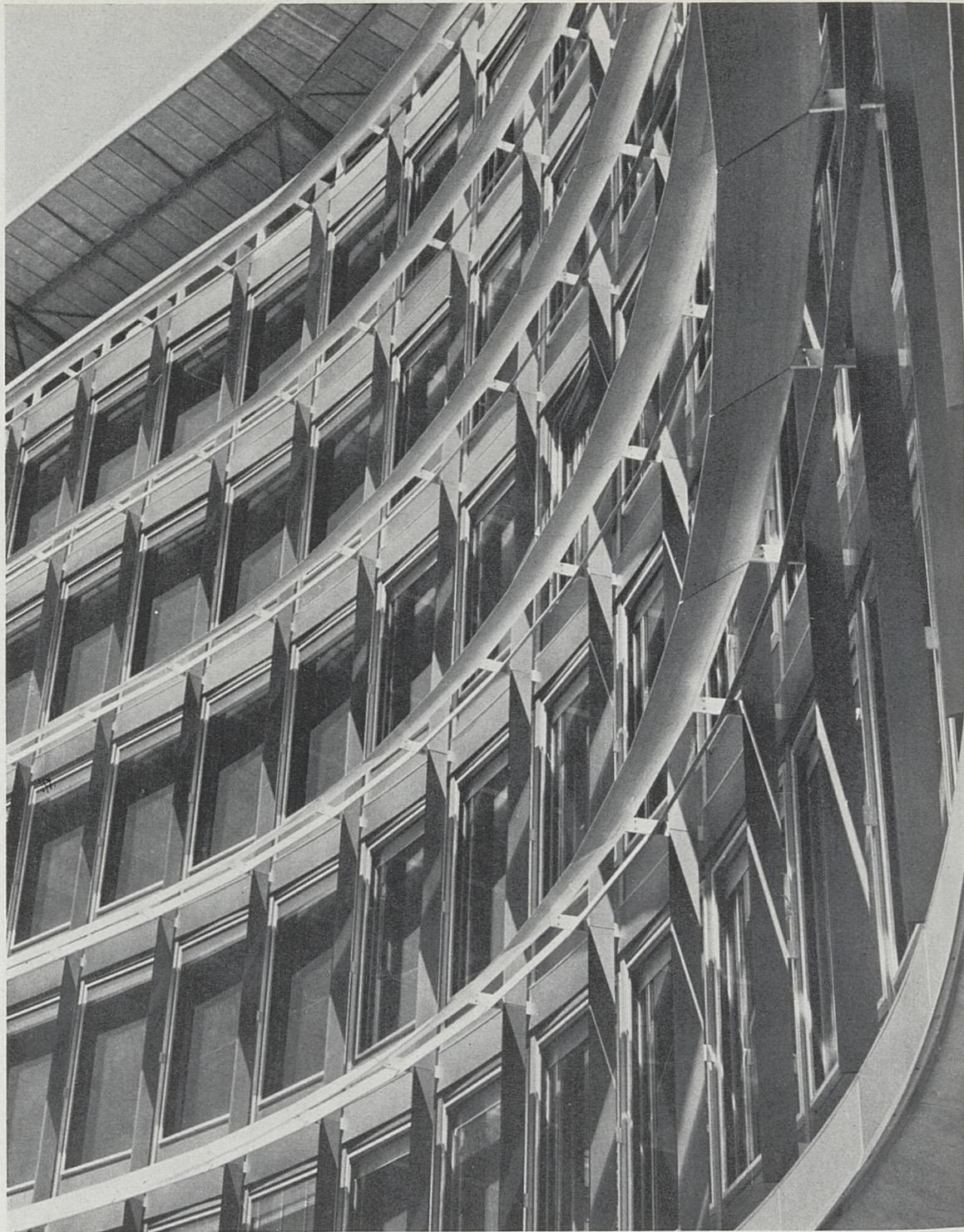


3
1. Façade Est
2. Vue générale
3. Façade Sud
4. Détail façade Sud
5. Coupe



4

5



1. Détail brise-soleil
2. Coupe brise-soleil

